

**Conception : EDHEC - ESSEC**

---

**DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE**

OPTIONS : SCIENTIFIQUE, ÉCONOMIQUE et TECHNOLOGIQUE

Jeudi 27 avril 2017, de 14 h. à 18 h.

---

La force de la parole

**N.B. :**

*Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.  
Les candidats ne doivent faire usage d'aucun document ; l'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.*

## RAPPORT DU JURY

### EPREUVE DE DISSERTATION DE CULTURE GENERALE

2017

#### Sujet : La force de la parole

Les correcteurs évoquent des copies agréables à lire, informées, parfois érudites. Très rares sont les devoirs indigents. Les efforts fournis par les candidats, en termes d'apprentissage et de respect des exigences formelles minimales de l'épreuve, sont réels. Beaucoup de copies sont honnêtes, ce qui explique une moyenne générale de l'épreuve qui s'établit au-dessus de 10. Il y a une vraie sélection de copies qui se distinguent du lot.

Mais on décèle régulièrement un manque de précision (1), de dialectique (2), de concret (3), de problématisation (4), de mise en perspective historique (5). Même les meilleures copies n'en sont pas exemptes.

(1) Le sujet ne posait pas de difficultés particulières. Il était ouvert et sans piège. Dès lors le premier défaut, constaté dans une très large majorité des copies, a été de se laisser porter par ce caractère ouvert sans procéder à un travail de précision conceptuelle autour de la notion de « force » aussi bien, d'ailleurs, que de la notion de « parole ». Beaucoup de candidats ont pris la parole dans le sens le plus large possible, ce qui revenait à la confondre avec le langage en général. On a été surpris de constater qu'ils étaient très peu nombreux à prendre la peine de distinguer la parole de l'écriture, ou bien de l'action, ou bien du silence, ou bien (pour reprendre un trait de la linguistique saussurienne) de la langue. Or c'est un point de méthode qui vaut pour toute dissertation, mais qui s'avérait particulièrement décisif pour ce sujet-ci : s'il y a, ou non, une force de la parole, c'est d'abord d'une manière relative, c'est au sein d'un *rapport de forces* avec ces autres notions, proches mais différentes, et concurrentes, que nous venons de citer. Curieusement, rares ont été les candidats qui se sont souvenus de ces vieux proverbes disant « les paroles s'envolent, les écrits restent », « la parole est d'argent, mais le silence est d'or », alors qu'ils pouvaient tout à fait aider à construire ces rapports de forces.

(2) C'est souvent de la précision que naît la dialectique. Ce n'est pas parce que le sujet n'est pas formulé sous forme de question qu'il ne doit souffrir aucune nuance, aucune objection, aucune dialectique. Si trop de copies ont pris « la force de la parole » comme une évidence jamais contestée, c'est aussi faute d'être entrées dans le détail des situations, des concepts, ou des références qu'elles utilisaient. La théorie du « performatif » d'Austin a naturellement été beaucoup citée par les candidats, mais les meilleures copies sont celles qui ont su mettre en évidence qu'une parole n'est pas performative par magie mais parce qu'elle est entourée d'un contexte bien précis, de circonstances, de *conditions*, et donc que la source de sa force apparente lui est peut-être extrinsèque – comme le remarque Austin lui-même, il ne suffit pas que, me promenant dans un chantier naval, je dise que « je baptise ce navire le *Queen Elizabeth* » pour qu'il en soit effectivement ainsi.

(3) Les sujets de culture générale ont la plupart du temps un rapport avec des situations concrètes de l'existence et il est dommage que les candidats se sentent obligés de les traiter de manière purement livresque, sans jamais abandonner un seul instant le prisme de références

culturelles étudiées en classe et dont on sent bien souvent, au reste, qu'elles ne sont que de seconde main. D'où vient que « donner sa parole » scelle un engagement des plus forts ? Que se passe-t-il lorsque nous nous sentons sous le charme et l'emprise d'un orateur de talent ? Pourquoi préférons-nous voir une pièce de théâtre jouée par acteurs plutôt que la lire en silence ? Une analyse de situations ou de questionnements concrets de cet ordre aurait permis par exemple de faire apparaître les notions de vie, de présence, et les liens que la parole entretient avec eux, sans qu'il soit besoin d'en passer par un exposé sur la philosophie de Derrida (citée, par ailleurs, dans de bonnes copies). Beaucoup de candidats se sentent tenus de citer le plus d'auteurs possibles et d'insérer systématiquement dans chaque paragraphe un topo sur une ou plusieurs œuvres. Peut-être faudrait-il les encourager davantage à retrouver les auteurs en partant du concret.

(4) Rappelons également qu'une question n'est pas une problématique. « Y a-t-il une force de la parole ? », « Quelle est la force de la parole ? » ne sont pas des problématisations, mais de simples traductions du sujet sous forme de question. La problématisation met en tension des éléments du sujet que l'on a commencé par disposer. Elle commence quand on se demande, par exemple, comment la parole peut être forte alors qu'elle est éphémère ; ou s'il faut redouter la manière dont la parole, dépourvue d'efficacité sur les êtres inanimés, peut influencer sur les consciences ; ou si la force de la parole peut provenir, paradoxalement, de ses faiblesses, etc.

(5) Un dernier mot, enfin, sur l'histoire. Le livre de Georges Gusdorf sur *La Parole* a été assez souvent cité par les candidats, à juste titre, mais ils ont été loin d'en épuiser les richesses. Ce livre introduit, dans ses dernières pages, une perspective historique au sein de laquelle la parole apparaît toute puissante dans l'agora de la démocratie athénienne, mais évolue au fil du temps, et d'une certaine manière décline, à mesure que les structures de l'Etat et du droit se reposent sur des bases de données écrites de plus en plus nombreuses, de plus en plus ramifiées. « L'homme a cessé d'être seulement l'être qui parle, il est devenu l'être qui écrit et qui lit, et la face du monde s'en est trouvée transformée. » L'idée de la force de la parole ne revêt-elle pas, en définitive, un aspect archaïque ? Est-elle un mythe que démentent, au moins en partie, les circonstances concrètes de nos rapports sociaux actuels ? Un mythe rousseauiste, qui nous renverrait à un âge d'or, où les hommes auraient vécu dans une société de confiance pure, dénuée de la pesante nécessité des contrats écrits ? Il est de fait que dans la plupart de nos relations contractuelles ou commerciales, nous sommes bien réticents à nous fier à la seule « force de la parole ». Une parole ne suffit plus. Nous n'y croyons plus. Nous préférons les actes, les greffes, les minutes, les documents paraphés. C'est l'écrit qui aura une force, qui contraindra autrui, devant les institutions, à me restituer ce qu'il me doit. Faut-il le déplorer ou bien y voir le signe d'un progrès ? Cela pouvait être une interrogation née d'une telle mise en perspective du sujet à travers l'histoire.

Dans cette épreuve de culture générale, il est souvent utile et fécond d'étudier, au moins à grands traits, l'histoire des concepts et des valeurs qui leur sont attribués. Ce travail de généalogie peut enrichir, à un moment donné (par exemple dans une troisième partie, pour parachever le travail d'analyse des concepts), la dialectique des dissertations et éviter des rapprochements de références anachroniques qui tiennent souvent de la carpe et du lapin. Signalons ce point de méthode (nous l'avons déjà fait lors de précédents rapports) car c'est, là encore, un type de développement qu'il nous est rarement donné de lire.